

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT

Nom du produit : Air Neutralizer- All Fragrances

Fabriqué par : Rubbermaid Commercial Products LLC
3124 Valley Ave.
Winchester, Va. 22601

Téléphone : 540-667-8700

Ligne d'urgence 24 heures
1-800-535-5053 (Infotrac)

2. COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Composants dangereux selon la définition d'OSHA, 29 CFR 1910.1200 :

<u>INGRÉDIENTS</u>	<u>N° CAS</u>	<u>ACGIH-TLV</u>	<u>OSHA- PEL</u>	<u>LC₅₀</u>	<u>LD₅₀</u>	<u>%AU POIDS</u>
Acétone	67-64-1	500 ppm	750 ppm, 1800 mg/m ³ TWA	>16 000 mg/m ³ 4h, rat	5800 mg/kg oral, rat	40-50
Propane	74-98-6	2 500 ppm	1000 ppm, TWA	280 000 ppm 4h, rat	non disponible	20-30
Hexylèneglycol	107-41-5	25 ppm, plafond	Non disponible	Non disponible	3700 mg/kg oral, rat	5-10

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

LIQUIDE INFLAMMABLE !

Le contenu sous pression ne doit pas être exposé au feu ou à la chaleur intense.

Risques pour la santé:

Voie de pénétration : Yeux : Y Peau : Y Inhalation : Y Ingestion : Y

Dangers pour la santé : Peut causer l'irritation de la peau et des yeux, ainsi que l'irritation respiratoire et des maux d'estomac.

Signes/symptômes de surexposition :

Les concentrations élevées de vapeur ou l'inhalation excessive intentionnelle peuvent causer des lésions des voies respiratoires, de la somnolence et/ou des étourdissements, et une irritation des yeux. Le contact prolongé avec la peau peut causer de petites rougeurs et des enflures. Le contact avec les yeux peut causer de l'irritation, de l'inconfort ou une douleur, des larmes et un battement fréquent des paupières, avec rougeurs et enflures. Des blessures à la cornée peuvent également survenir. Ce produit peut être absorbé par la peau.

Conditions médicales

aggravées par l'exposition : Le contact avec la peau peut aggraver un problème de peau existant.

4. PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement à grande eau en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures, jusqu'à ce qu'il ne reste aucune trace de produit. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer la zone affectée à grande eau jusqu'à ce qu'il ne reste aucune trace de produit. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION : Traiter les symptômes et assurer le soutien de la victime. Maintenir les voies respiratoires ouvertes et la respiration. Si la personne vomit, garder sa tête sous les hanches afin d'empêcher l'aspiration. Diluer en rinçant la bouche et en faisant boire de l'eau ou du lait. Si la victime est inconsciente, ne pas la faire boire. Appeler un médecin ou un centre antipoison.

INHALATION : Ne constitue pas une voie d'exposition dangereuse. Si des symptômes se développent, déplacer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Fiche signalétique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthode d'extinction : mousse de type alcool ou tout usage pour incendies majeurs, CO₂ ou produit chimique sec.

Procédures de lutte contre l'incendie : équipement respiratoire autonome suggéré.

Risques inhabituels d'explosion ou d'incendie : contenu sous pression. Le contenant peut exploser s'il est chauffé. Refroidir les contenants avec de l'eau vaporisée et retirer la source d'allumage si cela est sécuritaire.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Avant de procéder au nettoyage, consulter les données sur les risques indiquées ci-dessus. Dans l'éventualité peu probable d'un déversement ou d'une fuite d'un aérosol, absorber la matière renversée avec un absorbant ininflammable tel que le sable ou la vermiculite.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Garder hors de portée des enfants. Entreposer dans un endroit frais et sec, loin de la chaleur ou des flammes nues. Toute exposition à des températures supérieures à 120 °F peut faire exploser le contenant.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Gants : généralement non requis.

Protection des yeux : généralement non requise.

Protection respiratoire : généralement non requise.

Ventilation : locale : non requise.

Carcinogène : non dangereux selon les critères de WHIMS/ OSHA.

Tératogénicité, mutagénicité, conséquences sur la reproduction : aucune donnée disponible.

Autre équipement de protection : non requis.

Mesures de précaution / d'hygiène : suivre les consignes apparaissant sur l'étiquette.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Spécifique Gravit @ 20°C : 0.67

Pressure@20°C: 78psig

VOC : < 30%

Apparence/Odora : Clédar colores liquida with fragrance.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : les contenants pressurisés sont instables à des températures à 120 °F /49 °C ; éviter les flammes nues et les surfaces très chaudes.

Matières incompatibles : agents oxydants, agents corrosifs et acides.

Décomposition dangereuse des sous-produits : peut inclure, entre autres, le monoxyde de carbone lorsqu'ils sont chauffés à des fins de décomposition.

Conditions dangereuses de polymérisation : aucune connue.

11. RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICOLOGIE

Aucune donnée disponible actuellement.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Le déchargement, le traitement ou le rejet peut être assujetti aux lois locales, provinciales ou nationales.

Fiche signalétique

13. MISE AUX REBUTS

Ne pas réutiliser les récipients vides. Ce contenant peut être recyclé dans un nombre croissant de communautés où les bombes aérosols en acier peuvent être recyclées. Avant de mettre le produit au recyclage, vider la bombe en suivant les consignes sur l'étiquette. NE PAS LA PERCER ! Si le contenant ne peut être recyclé, le mettre aux rebuts.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

	STATUT	Appellation	CATÉGORIE	N° ID	Groupe emballage	
DOT	Réglementé	Bien de consommation	ORM-D		N/A	
IATA	Réglementé	Aérosol, inflammable	2.1	UN1950	N/A	LTD. QTY
IMDG	Réglementé	Aérosol	2.1	UN1950	N/A	LTD. QTY

Classification national de transport et catégorie LTL : 57100 SUB3-catégorie 60

15. RÉGLEMENTATION

COTES DE DANGER NFPA (échelle 0-4, où 4=risque élevé de danger) : SANTÉ=2 INFLAMMABILITÉ=3 RÉACTIVITÉ=1
COTES DE DANGER HMIS (échelle 0-4, où 4=risque élevé de danger) : SANTÉ=2 INFLAMMABILITÉ=3 RÉACTIVITÉ=1

Classification SARA 311-312 : risque d'incendie – Acétone

Classification SARA 313 : None

Classification OSHA : liquide inflammable, produit irritant pour les yeux : acétone, hexylèneglycol

Liste TSCA: (Loi sur le contrôle des substances toxiques) – Tous les ingrédients sont indiqués sur la liste des substances chimiques exemptes.

Proposition 65 de la Californie – No Contient

RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE ET DES ÉTATS: hexylèneglycol, dipropylèneglycol

Pennsylvania

New Jersey

Illinois

Massachusetts

Rhode Island

Minnesota

CERCLA : acétone

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail : classification SIMDUT : catégorie D-Division 2B, catégorie B-Division 5 liquide inflammable, catégorie A : gaz comprimé.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

N/A = non applicable

N.E. = non établi

Fiche signalétique rédigée par : Regulatory Compliance

Avis de non-responsabilité :

Les renseignements indiqués dans cette fiche signalétique proviennent de sources que nous jugeons fiables. Cependant, les renseignements sont fournis sans aucune garantie, expresse ou tacite, concernant leur exactitude. Certains renseignements présentés et certaines conclusions tirées dans les présentes proviennent de sources autres que les données d'essais directes sur la substance en question. C'est pourquoi, et pour d'autres raisons, que nous n'assumons aucune responsabilité, et déclinons toute responsabilité suite à une perte, des dommages ou des frais liés de quelle que façon que ce soit à la manutention, à l'entreposage, à l'utilisation ou au rejet de ce produit. Si ce produit est utilisé comme composante d'un autre produit, les renseignements présentés dans cette fiche signalétique ne s'appliquent pas.